CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86753** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/2009

Raison sociale : CHARPENTES GALMICHE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/10/2024

Capital : 220 000

57 AVENUE DE VERDUN
B.P. 64
88160 LE THILLOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL

Siret : 519 324 131 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 403686400115

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 000000115405121

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 000000115405121

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 03 29 25 03 16 **Fax :** 03 29 25 20 25

Portable :

Responsabilité légale :
GALMICHE PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.galmiche.fr

E-mail : charpentes.galmiche@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 713 853 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	2	05/12/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	05/12/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	2	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 16:43

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E86753** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/2009
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/10/2024
Capital : 220 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL

Siret : **519 324 131 00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 403686400115
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 000000115405121
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 000000115405121
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **CHARPENTES GALMICHE**

57 AVENUE DE VERDUN
B.P. 64
88160 LE THILLOT

Téléphone : 03 29 25 03 16 **Fax :** 03 29 25 20 25
Portable :

Site Internet : http://www.galmiche.fr
E-mail : charpentes.galmiche@gmail.com

Responsabilité légale :
GALMICHE PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/12/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 16:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.